

077 - GRIESE - 20042019 - 10455

Sujet: [INTERNET] Enquête Publique "Ailes du Puy du Rio"

De : Sebastian Griese <sebastian.griese@gmail.com>

Date : Sat, 20 Apr 2019 10:55:42 +0200

Pour : "pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr" <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Ci-dessous mon avis concernant ce projet :

En 2018 nous avons investi dans un bâtiment ISMH, le **Château du Chambon** sur la commune Bersac-sur-Rivalier. On a décidé de nous consacrer à la préservation de ce patrimoine, qui date du 16ème siècle. Pour financer notre projet, nous comptons sur le développement du lieu en tant que destination touristique et culturelle.

Ce n'est qu'après l'achat que j'ai appris avec consternation que ce patrimoine culturel ainsi que tous nos projets pour le financement de sa sauvegarde sont **menacés par au minimum 5 sites de développement d'éoliennes industrielles en zone d'étude rapproché** (y compris celui nommé « Les ailes du Puy du Rio » à Laurière), tous en covisibilité avec le château, qui se trouverait encerclé.

La valeur du Chambon en tant que monument historique ne résulte pas seulement du bâtiment lui-même, mais aussi et surtout de son emplacement qui n'est historiquement pas dû au hasard et se trouve jusqu'à nous jours dans le cadre d'une nature intacte et préservée.

Concernant le projet d'éolienne en question, je constate ...

- 1) Un **manque d'information quasi totale**. C'est en effet seulement grâce aux associations d'opposants qu'on a appris et compris après l'achat l'ampleur des projets d'éoliennes en proximité du château et notamment l'existence du projet de Laurière. Ni les agents immobiliers, ni les vendeurs, ni les mairies, et ni même les promoteurs contactés eux-mêmes ont été capables de nous informer en détail sur les études et projets en cours. Par exemple rien n'est disponible en ligne avant la remise des premiers avis, quand il est donc déjà trop tard pour réagir, malheureusement.
- 2) Une **mésinformation troublante dans les dossiers** (par omission ou imprécision, voire détournement), qui me semble systématique et qui a été déjà démontrée dans autres commentaires lors de l'enquête publique en cours.
- 3) Un **mépris total pour le patrimoine architectural de la région**. Prenons l'exemple de l'église Saint-Barthélémy de Bénévent-l'Abbaye avec son histoire millénaire, sur laquelle, selon les photomontages, les éoliennes du Puy du Rio vont avoir un impact visuel important. Sans oublier, bien sûr, le fait que **notre château protégé ainsi que les parcelles protégées qui l'entourent n'ont même pas été prise en compte dans les études d'impact**. Pourquoi devrions-nous nous préoccuper de la préservation d'un monument unique dans la région, face à ce manque d'intérêt évident ? Quelle est l'intérêt pour nous d'investir beaucoup de temps et de passion – et des fonds privés – pour préserver un château médiéval et Renaissance, très rare pour la région, au milieu d'un parc éolien industriel ?
- 4) Un **mépris tout autant manifeste pour le patrimoine naturel et la rare beauté paysager de la région**. Il m'est complètement incompréhensible qu'on permette à l'industrie éolienne d'envahir précisément ces parties naturelles du paysage français qui ont été jusqu'ici épargnées par la transformation industrielle.

Ces deux derniers points ne concernent d'ailleurs pas que le projet en question, mais indiquent un **problème général fondamental**.

Les parcs de éoliennes, décidé dans les administrations dans les grandes villes mais construit en milieu rural, transforme partout en Europe nos zones naturelles raisonnablement intactes en zones industrielles et menace de paysages culturels, conçus et protégés pendant des siècles par de nombreuses générations. Les clochers d'église disparaissent derrière les éoliennes. Les axes visuels des monuments culturels sont détruits. Les éoliennes aliènent les particularités de régions entières et modifient leur silhouette et leur horizon.

C'est la pollution de l'horizon. Les implantations sont en train de transformer des éléments du paysage, auparavant caractérisés par la cime des arbres et les lignes de crêtes dans une mesure inacceptable. De plus en plus de paysages et de monuments culturels sont ainsi transformés. Nous ne devons pas traiter la nature et la culture ainsi.

Tout compte fait, **l'industrie d'éolienne et une écologie contre-productive qui viole ce qu'elle prétend de vouloir protéger : la nature.** Car la protection du climat par ces moyennes ne signifie pas automatiquement la conservation de la nature, bien au contraire. Les éoliennes géantes menacent la biodiversité et leurs fondements représentent à eux seuls une ingérence inacceptable dans la nature.

L'expansion de l'énergie éolienne « dans le respect de la nature », propagé par les partisans de l'industrialisation du vent et de la politique, est une « *contradictio in adjecto* » - une contradiction dans les termes, si on reconnaît les conflits des normes insolubles : protection de la nature vs. protection du climat. À mon avis **l'implantation des éoliennes haut de 180 m dans un cadre naturel intacte contredit le principe fondamental de droit de la proportionnalité des moyens.**

Ce que je trouve le plus regrettable, c'est le fait que **la France répète les erreurs d'autres pays sans réfléchir.**

Je viens d'Allemagne, le pays qui avec plus de 30 000 éoliennes à ce jour, détient le record européen. Mais ce chiffre en cache un autre : il existe également en Allemagne un nombre record d'associations et initiatives citoyennes contre l'industrie éolienne (on compte aujourd'hui plus de 1000). C'est une manifestation citoyenne d'une envergure très rare pour un pays comme l'Allemagne peu enclin à la protestation.

Et ces protestes sont de plus en plus entendu. Récemment, le Schleswig-Holstein, la région au nord de l'Allemagne qui conte les plus d'éoliennes, a adopté un moratoire contre des nouveaux projets. Et la Bavière, région très montagneuse au sud, applique depuis longtemps déjà la règle « $h \times 10$ », qui prescrit que la distance entre une éolienne et l'habitation la plus proche doit être égale à au moins 10 fois sa hauteur, soit dans le cas des projets en cours dans notre région au moins 1,8 km, donc presque 4 fois plus que la norme retenue en France qui ne respecte pas d'ailleurs la recommandation européenne.

Le point crucial est que **la hauteur moyenne des éoliennes en Allemagne est bien inférieure aux 180 m discutés ici.** En 2017 par exemple, les nouvelles éoliennes en Schleswig-Holstein ont eu en moyenne une hauteur de **91,1 m**, et dans le Baden-Württemberg de **145 m**. Malgré ces dimensions « plus humaines », les manifestations sont devenues de plus en plus fortes. Car même sans atteindre les dimensions industrielles envisagé dans notre région, **partout en Allemagne où les paysages naturels et culturels ont été fortement transformés par l'arrivée des parcs éoliennes, les ingérences dans la nature et le paysage se sont avérées très perturbantes.**

La réalité de l'énergie éolienne en Allemagne est tout sauf la « success story » vendue par les lobbyistes. La protection de la nature, des paysages culturels et des monuments a été sacrifiée au nom de la protection du climat et plus de 30 000 éoliennes ont été construits. Et pourtant, il est clair que **l'Allemagne et loin d'atteindre ces objectifs climatiques.** Le gouvernement fédéral s'était fixé pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % d'ici 2020, par rapport aux niveaux de 1990. Toutefois, selon le dernier rapport sur la protection du climat, l'Allemagne n'atteint manifestement pas cet objectif : d'ici 2020, une réduction de seulement 32 % semble plus réaliste.

Que faire ? Construire d'énormes parcs éoliens – toujours plus vastes, toujours plus hautes, toujours plus proches des habitations et des monuments historiques, toujours plus dévastatrices pour la nature et la biodiversité – à l'échelle nationale ? Ou admettre que **l'efficacité de l'énergie éolienne « onshore » est extrêmement basse et que son coût pour la nature est disproportionné aux résultats ?**

L'exemple de l'Allemagne démontre que la multiplication, même à grande échelle, de aérogénérateurs industriels n'est pas la solution à la transition énergétique nécessaire, voire est contreproductif.

Pour tous ces raisons, j'ai donc un avis très défavorable au projet en question.

Bien à vous,

Dr. Sebastian Griese
Le Chambon
87370 Bersac-sur-Rivalier

Gesendet von Mail für Windows 10